



Le 16/07/2020

Rencontre informelle entre les Organisations syndicales, la DG et la direction de l'ENFiP sur les prochaines rentrées des stagiaires.

Tout d'abord la CGT a tenu à rappeler que la priorité était de sécurité de tous les agents et de tous ses militants.

A ce stade des travaux et des annonces gouvernementales, l'ENFiP en accord avec la DG a préparé 3 scénarii :

- une formation tout présentiel, si et seulement si la situation sanitaire le permet,
- une formation tout distanciel, si et seulement si une seconde vague épidémique arrivait,
- une formation 50-50, en alternant présentiel et distanciel, un jour sur deux.

L'ENFiP et la DG s'orientent vers la troisième solution actuellement, mais bien évidemment leur position peut évoluer et demeure subordonnée aux annonces gouvernementales. En plein mois de juillet prévoir une rentrée 2020-2021 paraît délicat, voire divinatoire.

Toutefois selon les publics, de leur volumétrie et du moment où ils seront accueillis dans les ENFiP des adaptations sont possibles.

Les Lauréats de l'Examen Professionnel et promus par Liste d'Aptitude :

Ces derniers au nombre de 250 suivront leur formation socle du 1^{er} septembre au 30 septembre en **présentiel**, répartis que deux établissements (Lyon et Noisy le Grand). Ils seront accueillis par demi-groupes et seront les seuls publics accueillis sur cette période en présentiel dans ces établissements.

A partir d'octobre, ils suivront leur « formation métier » à travers un parcours de formation continue qui sera dispensée dans les Centres Interrégionaux de Formation et leurs antennes, dans leurs DDFiP d'affectation voir sur Toulouse pour certaines missions.

Les lauréats du concours C recrutés à partir du 23 août 2020.

Ces derniers au nombre de 303, suivront en intégralité leur formation en **distanciel**.

L'ENFiP n'a pas de retours sur la formation en cours des lauréats de la Liste Principale des agents C, mais estime avoir tout mis en œuvre pour éviter le « syndrome du décrocheur » constaté en avril-mai auprès des inspecteurs et contrôleurs stagiaires de la promotion précédente.

L'ENFiP affirme s'assurer de leur assiduité grâce au rôle joué par le chargé d'enseignement coordinateur du groupe.

Pour la CGT, si les coordinateurs ont largement accompagné les agents C à tous niveaux parfois même en répondant à des questions allant au-delà de leur champ de compétence, les retours de ces collègues sont bien moins positifs.

Le syndrome du décrocheur est bien prégnant, simplement parce que la pédagogie devient inexistante dans ces conditions, certaines matières ne se prêtant pas au distanciel (comptabilité).

A compter du 24 août prochain, les lauréats de la LC devront se connecter à distance (des codes d'accès leur seront envoyés par courrier), un message de leurs tuteurs et des « pas à pas » les aideront à se connecter.

En parallèle, ils recevront un guide d'accueil ou seront identifiées l'ensemble de leurs correspondants afin de redonner au coordonnateur son rôle premier, à savoir chargé un d'enseignement !

Leur priorité sera bien de suivre leur formation dans son intégralité. Un test de fin de formation permettra d'évaluer leurs acquis.

Les lauréats aux concours interne et externe d'Inspecteurs (1079 stagiaires A attendus):

Pour le moment, la proposition retenue est d'accueillir le 1^{er} septembre 50 % des lauréats dans les établissements (Noisiel, Clermont-Ferrand et Toulouse).

Le 2 septembre, la seconde moitié des lauréats serait accueilli en **présentiel**, pendant que l'autre moitié serait placée en **distanciel**. Et ainsi de suite. Ce choix étant celui le plus adapté à une continuité pédagogique.

Cette formation fait l'objet actuellement d'ajustements. Après réflexion des équipes pédagogiques, les séances en présentiel, seront des séances techniques (comptabilité, TVA..), des séances avec des temps d'interactivité importante et enfin des séances « points d'étapes » pour des tests et des reformulations (enseignements juridiques par exemple), sur ce dernier point les matières concernées seront donc dispensées en présentiel et distanciel.

Chaque stagiaire sera doté d'un portable, l'ensemble des PC sont neufs. A charge pour chacun de s'assurer de la qualité de sa connexion pour pouvoir continuer à avancer dans sa formation.

L'ENFiP a bien précisé que chaque stagiaire devra donc disposer d'une connexion internet, mais annonce dès à présent ne pas prendre en charge le coût que cela engendrera.

Pour la CGT, cette situation est inadmissible, car le format retenu à ce jour va de fait engendrer des coûts supplémentaires pour les stagiaires qui devront en sus s'assurer de la qualité de leur connexion pour suivre leur scolarité.

Si l'ENFiP estime que les stagiaires seront domiciliés à proximité des établissements et donc pourront se connecter facilement, la CGT rappelle les difficultés récurrentes qu'ont rencontré depuis des années les stagiaires en formation sur Clermont-Ferrand, qu'en Ile de France, les stagiaires ne vivent pas tous à proximité des écoles et qu'un certain nombre d'entre eux assurent des liaisons entre l'école et la province quotidiennement le temps de leur formation, sans parler de ceux qui se trouvent en zone blanche.

Au vu du format très particulier que risque de prendre cette prochaine scolarité, des difficultés de connexions rencontrées par un grand nombre d'anciens stagiaires depuis mars dernier, il est urgent que cette question soit une priorité.

Les Lauréats des concours interne et externe de contrôleurs (1437 stagiaires B attendus):

Les futurs contrôleurs stagiaires seront accueillis à compter du 1^{er} octobre 2020 dans les établissements (Noisy-le-Grand, Clermont-Ferrand, Lyon et Toulouse)

Le 2 octobre, la seconde moitié des lauréats serait accueilli en présentiel, pendant que l'autre moitié serait placée en distanciel. Et ainsi de suite. Ce choix étant celui le plus adapté à une continuité pédagogique.

Sur le déroulé de la scolarité, le comité Technique de Réseau a validé le projet de réforme de la scolarité des Contrôleurs. Les textes ont été envoyés au conseil d'État pour être adoptés.

La DG est sereine et pense pouvoir tenir le calendrier.

La nouvelle scolarité se déroulera donc en deux temps, une partie théorique de 6 mois, puis un stage pratique probatoire de 6 mois sur la résidence d'affectation obtenue par le stagiaire en octobre prochain.

Tout comme les inspecteurs, la formation sera adaptée, chaque stagiaire sera doté d'un portable neuf, à sa charge de s'organiser pour disposer d'un abonnement auprès d'un opérateur et de veiller à la qualité de sa connexion.

La mise en sécurité des agents :

les mesures sanitaires:

La DG et la direction de l'ENFiP l'ont annoncé hier, l'ensemble des mesures sont prises pour que les agents, qu'il s'agisse des personnels ou des stagiaires soient placés en sécurité.

Pour ce faire, les gestes barrières seront maintenus, le budget entretien du bâtiment a été réévalué, des masques et du gel ont été commandés en grande quantité.

Chacun devra y mettre du sien pour adopter un comportement responsable. Chaque stagiaire devra appliquer les gestes d'hygiène requis sur son poste de travail.

Les horaires sont décalés pour permettre aux stagiaires de se croiser au minimum, mais également pour leur permettre d'accéder au service de restauration dans les meilleures conditions en s'exposant le moins possible.

Les stagiaires dits «vulnérables»:

Dès à présent la direction de l'ENFiP est en train de recenser les lauréats qui seraient considérés « à risque ».

Les agents concernés vont devoir fournir un certificat médical émanant de leur médecin traitant.

Au cas où un futur stagiaire serait considéré à risque, il suivrait alors sa formation en intégralité en distanciel.

Dans ce cas présent, des classes virtuelles seraient mises en place afin de palier au manque de pédagogie relevé en distanciel. L'ENFiP assure disposer des outils nécessaires pour développer ce type de formation.

Questions diverses :

Les **inspecteurs stagiaires de la promotion 2019-2020** vont suivre leur stage pratique probatoire à compter du 1er septembre. Depuis plusieurs semaines l'ENFiP nous assure qu'une note de cadrage sur le déroulé de leur stage mais également sur leur régime indemnitaire et leurs droits à congés en en cours de finalisation.

Une fois encore nous avons demandé à ce que cette note soit communiquée au plus vite aux stagiaires et aux organisations syndicales.

Nous sommes mi-juillet, il est plus que temps de communiquer sur cette question, d'autant que la question indemnitaire est primordiale, puisque si initialement il était question d'une régularisation en janvier 2021, il n'empêche que pendant 4 mois le compte n'y sera pas et risque de plonger un certain nombre d'agent en difficultés.

Sur les moyens mis en place pour permettre aux représentants des personnels d'accueillir les stagiaires des futures promotions, l'ENFiP a conscience des difficultés mais reste disposée à nous permettre d'assurer l'accueil.

Pour notre part, nous réfléchissons aux meilleurs moyens de vous rencontrer et de vous accueillir sans exposer stagiaires et militants au virus.

Pour la CGT la priorité est bien de protéger tous les agents et de maintenir les gestes barrières afin de limiter la propagation du virus.